

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien d'art

Métiers des minéraux et métaux
Spécialité « lustrier »

SESSION 2016

Épreuve pratique d'admission

La phase d'admission comporte une épreuve pratique consistant en la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité.

(coefficient 4)

Pour la spécialité lustrier, l'épreuve pratique consiste en l'exécution aux dimensions réelles d'une applique composée de trois parties *(soixante heures)* :

- tournage avec pose de mollettes ;
- ciselure ;
- monture.

Avertissement :

- avant de commencer, vérifiez que le sujet qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez aux surveillants tout de suite les anomalies éventuelles (page manquante, page illisible...).

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien d'art

Métiers des minéraux et métaux
Spécialité « lustrier »

SESSION 2016

Épreuve pratique d'admission

SUJET :

Vous devez exécuter aux dimensions réelles l'applique, composée de trois parties, qui est présentée devant vous :

- tournage avec pose de mollettes ;
- ciselure ;
- monture.

Pour information :

Le modèle de l'objet en 3 D, réalisé par les bronziers du Mobilier National, est présenté aux candidats pendant toute la durée de l'épreuve.

Le plan technique est affiché au format raisin durant toute la durée de l'épreuve.

